



Support détaillé

13 juin 2022

Pleumeleuc

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Sommaire

- **Ordre du jour du conseil municipal**
- Informations



Contexte et objectifs

- ❑ Les « Espaces France Services » constituent un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. Ils visent à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien
- ❑ Afin de pouvoir créer un tel espace, en collaboration avec Brocéliande Communauté, Montfort Communauté doit prendre la compétence relative à ce service. Ceci nécessite une modification de ses statuts.

Décision soumise au vote

APPROUVER la prise de compétence participation à une convention France Services et définition des obligations de service public afférentes

APPROUVER la mise à jour des statuts communautaires correspondante ainsi que les modalités d'exercice de la compétence



Anne-Sophie PATRU

Maire

Contexte et objectifs

- ❑ Montfort Communauté, est devenue compétente en matière d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires d'accueil des Gens du voyage depuis le 1^{er} janvier 2017.
- ❑ Les orientations pour le territoire communautaire se traduisent par la création et la gestion de nouveaux dispositifs d'accueil et d'habitat afin d'accueillir et d'accompagner les voyageurs présents ou de passage sur les communes.
- ❑ De manière concrète cela consiste, notamment, à mettre en place des terrains familiaux locatifs sur le territoire afin d'accueillir les ménages qui souhaitent se sédentariser. Sur le pôle Pleumeleuc / Bédée il est envisagé de mettre en place 4 terrains.
- ❑ Pleumeleuc a ainsi identifié 4 parcelles répondant non seulement aux usages et besoins d'accès des véhicules et caravanes mais aussi à la sécurité physique et à la santé des futurs locataires. Ces terrains sont proposés à Montfort Communauté. Ils seront mis à disposition à titre gracieux, pour ceux appartenant à Pleumeleuc, s'ils sont retenus lors de l'étude intercommunale.

Décision soumise au vote

APPROUVER la mise à disposition à Montfort Communauté de terrains dans le cadre de la création d'un terrain familial locatif et/ou de logement adapté à destination de familles de gens du voyage sédentarisées sur le territoire.



Anne-Sophie PATRU

Maire

Contexte et objectifs

- ❑ Les boues d'épuration sont le principal déchet produit par une station d'épuration. Elles sont issues d'un traitement des effluents par décantation des eaux usées.
- ❑ Depuis l'épidémie de Covid les normes de recyclage de ces boues se sont durcies. De ce fait toutes les communes doivent déterminer la manière de les retraiter.
- ❑ Montfort Communauté s'est engagée à réaliser une étude de faisabilité technico-économique pour le devenir des boues des stations d'épuration et sur la mutualisation des moyens sur le territoire communautaire pour un coût de 19 110 € TTC.
- ❑ Elle a obtenu une subvention de l'Agence de l'eau d'un montant de 9 555€, soit 50% du coût de cette étude. Elle propose de répartir le reste à charge de l'étude entre les 6 communes du territoire, au prorata de la population.

Décision soumise au vote

APPROUVER la participation de la commune de Pleumeleuc à hauteur de 1 293.09€ pour la réalisation de cette étude



Jean-Yves AUFFRAY

Délégué Voirie rurale et Assainissement



Contexte et objectifs

- ❑ Conformément aux lignes directrices de gestion de la commune, Madame le Maire propose de transformer neuf emplois pour permettre la nomination au grade supérieur (avancement de grade).
- ❑ Le fonctionnement de la commune est basé sur un document cadre constituant les lignes directrices de gestion. Les critères d'avancement des emplois y sont détaillés.

Décision soumise au vote

AUTORISER la mise à jour du tableau des effectifs au
1^{er} juillet 2022



Anne-Sophie PATRU

Maire

Contexte et objectifs

- ❑ La commune souhaite, en conformité avec la loi, poursuivre la densification du centre bourg. A cette fin elle reste attentive à toutes les opportunités qui se présentent.
- ❑ C'est ainsi que deux biens qui viennent d'entrer sur le marché ont retenu l'attention :
 - La propriété située 5 et 5 bis rue de Romillé ;
 - Deux appartements situés 11 place de l'Église.
- ❑ Sur ces parcelles, il serait possible de proposer, par l'intermédiaire d'un promoteur, des logements collectifs et sociaux, permettant de répondre aux nombreuses demandes de logement à Pleumeleuc.
- ❑ Afin de laisser à la commune le temps d'acquérir l'ensemble des appartements sur la parcelle place de l'Église et de réaliser les études, il est proposé que les acquisitions se fassent par l'intermédiaire de l'Établissement Public Foncier de Bretagne. Celui-ci acquiert les propriétés pour le compte de la commune et les conserve pendant une période maximale de 7 ans.

Décision soumise au vote

PRENDRE ACTE de la discussion sur l'intérêt stratégique des parcelles

VALIDER le principe d'une acquisition par voie amiable ou de préemption et en portage par l'Établissement Public Foncier de Bretagne

APPROUVER le lancement d'une étude de faisabilité de projets sur les parcelles concernées



Anne-Sophie PATRU

Maire

Contexte et objectifs

- ❑ Renonciation à exercer le droit de préemption des ventes de terrains ou de biens immobiliers réalisées entre le 5 mai et le 8 juin 2022 en dehors des propriétés désignées dans la délibération précédente.

Décision soumise au vote

Prendre acte des décisions prises par le Maire



Anne-Sophie PATRU

Maire

Sommaire

- Ordre du jour du conseil municipal
- **Informations**

Informations

□ Agenda

- Rencontres citoyennes
 - 22 juin – 19h – Etang des Forges
 - 29 juin – 19h – Rue de la Paragère
- Inauguration du Bike Park samedi 2 juillet
 - Initiation : 10h-12h
 - Inauguration : 12h
 - Démonstrations : 12h-13h
- Conseil municipal
 - Lund 11 juillet – 20h30
- Fête du 14 juillet
 - Programme à retrouver sur le site internet, le Pleum'Infos et Facebook

Merci.

